



UNION EUROPÉENNE

Conseil permanent de l'OSCE n°1339 Vienne, le 11 octobre 2021

Déclaration de l'UE sur la déclaration des co-présidents du groupe de Minsk

1. L'Union européenne accueille positivement la déclaration des co-présidents du groupe de Minsk en date du 8 octobre, qui s'inscrit dans le prolongement de la dynamique lancée à New-York le 23 septembre lors de la rencontre intervenue en marge de la 76ème session de l'Assemblée générale des Nations-Unies à New-York, sous l'égide des trois co-présidents, entre les ministres des affaires étrangères arménien et azerbaïdjanais.
2. L'Union européenne se félicite de la poursuite d'un dialogue régulier et substantiel des co-présidents avec les responsables du CICR, qui illustre l'importance de l'action des organisations humanitaires internationales dans la région. A l'instar des co-présidents, elle souligne la nécessité d'un accès sans entrave garanti à ces dernières. Elle salue également la libération par l'Azerbaïdjan d'un soldat arménien supplémentaire et rappelle que la libération des prisonniers de guerre et autres personnes détenues, qui doit être menée à son terme, constitue un geste humanitaire important contribuant à la désescalade des tensions et au rétablissement de la confiance entre les parties. L'Union européenne continue également à appeler de ses vœux des progrès en matière de déminage humanitaire à travers la remise de nouvelles cartes des champs de mines.
3. L'Union européenne réitère son appel aux parties d'un réengagement dans le processus de paix à travers un dialogue direct visant à contribuer à la sécurité, la stabilité et la prospérité dans la région. A cet égard, elle prend note avec satisfaction de l'évaluation positive faite par les co-présidents du groupe de Minsk des

déclarations du président de l'Azerbaïdjan et du Premier ministre de l'Arménie, qui ont exprimé leur accord de principe à l'organisation d'une rencontre bilatérale, sous les auspices des co-présidents.

4. Alors que la situation sur le terrain s'est largement stabilisée, l'Union européenne exprime sa préoccupation face aux rapports faisant état de victimes, civile et militaire, en date du 9 octobre sur la ligne de contact au Haut-Karabakh et sur la section de la frontière d'Etat entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan située à Yeraskh. L'Union européenne continue d'appeler les parties à respecter les engagements pris et à faire preuve de la plus grande retenue, en actes et en paroles. Elle les encourage à prendre toutes les mesures nécessaires pour prévenir tout risque d'escalade et à se réengager véritablement pour traiter les questions les plus pressantes. L'Union européenne reste disposée à fournir son expertise, si les parties le souhaitent, ainsi qu'à soutenir la mise en œuvre de mesures de confiance.
5. L'Union européenne continuera à promouvoir un règlement durable et global du conflit du Haut-Karabakh et réitère son plein soutien au format de médiation du groupe de Minsk et de ses co-présidents pour parvenir à un tel règlement final, et trouver des solutions globales à tous les problèmes restants liés ou résultant du conflit conformément au mandat des co-présidents. Elle se tient prête à y contribuer, y compris à travers le représentant spécial de l'UE pour le Caucase du Sud Toïvo Klaar, et reste pour sa part pleinement mobilisée en faveur des efforts visant à instaurer une paix durable et à favoriser un développement prospère dans la région, qu'elle appelle de ses vœux. L'Union européenne renouvelle aussi son soutien au représentant personnel de la Présidence en exercice et à son équipe, dont les actions sont indispensables à l'activité de la coprésidence du groupe de Minsk.

La République de Macédoine du Nord*, le Monténégro* et l'Albanie*, pays candidats; la Bosnie-Herzégovine, pays du Processus de stabilisation et d'association et candidat potentiel; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'AELE membres de l'Espace économique européen; ainsi que l'Andorre et Saint-Marin se rallient à cette déclaration.

* La République de Macédoine du Nord, le Monténégro et l'Albanie continuent à participer au Processus de stabilisation et d'association.